NUMERO XXII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 16. Mars 1804.

De MILAN, *le* 26. *Février.*

LES Troupes *Françoises* en *Italie* sont restées quelques mois dans le repos, comme sans Général en chef. Mais cet aspect des choses a changé. Il vient d'y avoir de grands mouvemens dans l'Armée: Pendant ces dernières semaines, elle a détaché successivement de la République *Italienne* vers l'*Italie-Inférieure*, plusieurs Corps de Troupes: En même tems, elle a reçu dans la première Contrée des Renforts assez considérables de *France*. Sur ces entrefaites, la Place de Général en chef, vacante depuis le départ du Général *Murat*, vient aussi d'être remplie de nouveau: Le Général & Conseiller-d'Etat *Jourdan*, nommé pour succéder dans ce Commandement au Beau-Frère du *Premier-Consul*, est arrivé à *Milan* le 20. de ce mois, & est entré aussi-tôt en Charge.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 19. Ventôse (10. *Mars.*)

„ La grande Nouvelle du jour, c'est l'arrestation de *Georget*, jusqu'ici le principal objet des recherches de la Police. Cette arrestation a eu lieu hier au soir; & elle a été annoncée dès ce matin aux Habitans de la Capitale par tous les Journaux. On l'a même mandée avec une célérité presqu'égale dans les Départemens, au moyen du Télégraphe, mis en activité pour cet effet à la pointe du jour. Cette particularité peut faire juger du prix, que le Gouvernement met à cette capture: Elle a été accompagnée encore de celle d'un autre Conjuré plus obscur, dont le nom étoit resté caché jusqu'alors. L'événement ne s'est pas passé cependant sans des accidens très-fâcheux. Voici l'Avis officiel. "

PARIS, *le* 18. *Ventôse.*

„ Aujourd'hui, à sept heures du soir, le nommé *Georges Cadoudal*, Chef de la Bande de Brigands, & *Léridan*, le Jeune, ont été arrêtés, Place de l'*Odéon*."

„ *Georges* étoit dans un Cabriolet. Il a tué d'un coup de pistolet l'Officier de Paix qui a arrêté son cheval, & il a blessé celui qui a voulu le saisir: Il étoit armé d'un Poignard de la même Fabrique *Angloise* que celui, qui a été trouvé sur *Pichegru*. Il avoit avec lui des Sommes très-considérables en Billets de la *Banque de France*, & en Lettres-de-change tirées de *Londres*. Tout fait présumer, qu'il étoit au moment de chercher à s'enfuir, & à profiter de l'obscurité de la nuit, pour franchir les Murailles. Il a déclaré sans hésiter, " qu'il se trouvoit à *Paris* „ depuis plusieurs mois, qu'il étoit venu „ d'*Angleterre*, & que sa mission étoit d'as- „ sassiner le *Premier-Consul*. "

„ *Léridan*, le Jeune, qui n'est pas porté sur la Liste des Brigands, est l'un des quatre Individus, dont la Police connoissoit l'existence à *Paris* sans sçavoir leurs noms. Il est connu par les Brigandages, qu'il a commis pendant plusieurs mois dans le *Morbihan*. "

„ Cette Liste des Complices de la Conspiration, dont il est parlé dans l'Article ci-dessus, est maintenant affichée dans tout *Paris*. Il faut que nous fassions connoître, plus que nous ne l'avons fait encore, une Pièce si remarquable dans une circonstance aussi grave. Depuis sa première publication faite le 16. de ce mois, elle a subi des corrections & additions, qui ont porté le nombre des Complices, débarqués par le Capitaine *Anglois*, *Right*, à vingt-deux, dont onze étoient arrêtés, & celui des autres Complices à trente-neuf, dont quinze se trouvoient entre les mains de la Police. C'est toujours à l'époque du 16. *Ventôse* que se rapportent ces changemens mêmes, auxquels nous aurons égard dans l'Extrait textuel que nous allons donner de cet Acte, en n'omettant en général que les détails des Signalemens. "

MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

LISTE *des Brigands, chargés par le Ministère* Britannique *d'attenter aux jours du* Premier-Consul.

„ Premier débarquement, le 21. Août, au pié de la Falaise de *Béville*, sur le Cutter *Anglois*, Capitaine *Right*. "

1. *Georges Cadoudal*, plus connu sous le nom de *Georges*, dit *Larive*, dit *Massou*, ancien Chef de Brigands; âgé de 34. ans.

2. *Villeneuve*, le même que *Joyaux*, dit d'*Assas*, l'un des Auteurs du 3. *Nivôse*; du Département des *Côtes-du-Nord*; Compagnon de *Georges*; de 33. ans.

3. *Lahaye Saint-Hilaire*, maintenant dit *Raoul*, *Duison*; natif de *Saint-Hilaire-des-Landes*, Département d'*Ille-&-Vilaine*; l'un des Assassins du 3. *Nivôse*; de 24. à 26. ans.

4. *Querel*, dit *Courson*. Arrêté à *Paris* le 19. *Ventôse*.

5. *La Bonté*, dit *Kircher*; son vrai nom est *Breche*; Fils du Concierge du Palais de Justice de *Nancy*; de 24. à 26. ans.

6. *Picot*, dit *le Petit*. Arrêté à *Paris* le 18. *Pluviôse*.

7. *Froche*, Fils, de la Ville d'*Eu*. Arrêté à *Eu* le 12. *Pluviôse*.

8. *Jean Marie*, prenant le nom de *Lemaire*; Commissionnaire de confiance de *Georges*; du Département du *Morbihan*; de 30. à 34. ans.

„ Deuxième débarquement au pié de la même Falaise, au commencement de Décembre, sur un Vaisseau *Anglois* de la Marine Royale, Capitaine *Thomas Right*.

1. *Jean Marie*, le même que ci-dessus.

2. *Coster*, dit *Saint-Victor*, (d'*Epinal*, Département des *Vosges*;) l'un des Complices du 3. *Nivôse*. Arrêté à *Paris* le 19. *Pluviôse*.

3. *Armand Polignac*, Fils aîné du Duc de *Polignac*. Arrêté à *Paris* le 9. *Ventôse*.

4. *Jean Louis*, (*Breton*;) de 29. à 30. ans.

5. *Lemercier*; de 23. à 24. ans.

6. *Tamerlan*, dit *Tata*, dit *Derville*, dit *Deroc*; de 34. à 35. ans.

7. *Lelan*, dit *Brutus*, (de *Quervignac*;) de 28. à 29. ans.

8. *Pierre Jean*, (du *Morbihan*;) d'environ 39. ans; on le croit Frère du Complice *Jean Jean*.

„ Troisième débarquement au pié de la même Falaise, le 16. Janvier, sur un Cutter *Anglois*, Capitaine *Thomas Right*. "

1. *Jean Marie*, le même qu'aux débarquemens précédens, retournant toujours en *Angleterre* pour ramener les autres Bandes.

2. *Pichegru* (*Charles*,) Ex-Général. Arrêté à *Paris* le 8. *Ventôse*.

3. *Lajolais*, Ex-Général, sous le nom de *Frédéric* & *Deville*; envoyé à *Londres*, en Novembre dernier, par *Moreau*, auprès de *Pichegru*; revenu à *Paris*, il a été l'Intermédiaire de *Moreau* & *Pichegru*. Arrêté à *Paris* le 25. *Pluviôse*.

4. *Ruzilion*, connu parmi les Brigands sous le nom de *Gros-Major*. Arrêté à *Paris* le 15. *Ventôse*.

5. *Jules Polignac*, 2me Fils du Duc de ce nom. Arrêté le 13. *Ventôse*.

6. *Rochelle*, dit *Rochette Brun*, dit *Richemont*. Arrêté le 15. *Ventôse*.

7. *Armand Gaillard* (de *Rouën*;) de 26. à 28. ans.

8. L'Ex-Marquis de *Rivière*, appellé jusqu'à la Révolution *Rifardeau*, Affidé actuel du Comte d'*Artois*. On lui a trouvé le Portrait de ce Prince, avec cette Inscription: *Donné par le Comte d'Artois à son fidèle Aide-de-Camp de Rivière*, pour les Voyages périlleux qu'il a faits pour son Service. Arrêté le 13. *Ventôse*.

„ Complices, qui ne sont pas débarqués à la Falaise de *Béville*. (Quelques-uns étoient en *France* depuis plusieurs années; d'autres ont débarqué en *Bretagne*, & devoient y recruter des Brigands pour les envoyer à *Paris*.)".

1. *Raoul Gaillard*, (de *Rouën*,) [illegible] sous les noms de *Saint-Vincent*, *Hou* *Duval*; de 28. à 30. ans.

2. *Desol de Grisolles*; caché à *Paris*, [illegible] attendoit *Georges*; il est allé le prendre en [illegible] ture le 1. Septembre à *Saint-Leu*, & l'a r[illegible] né dans *Paris*. Arrêté à *Paris* le 19. *Brum*

3. *Bouvet de Lozier*; l'un des princi[illegible] Affidés de *Georges*, chargé de lui proc[illegible] des Logemens à *Paris* & dans les enviro[illegible]

4. *Abraham-Augustin-Charles d'Hoz*[illegible] l'un des Sicaires de *Limoëlan*; il a po[illegible] aux Logemens & aux communications des[illegible] gands à *Paris*; Fils du Généalogiste [illegible] *zier*; de 29. ans.

5. *Claude Lenoble*:

6. *Ambroise*, *Louis-Marie d'Hozier*, l'A[illegible] Les deux derniers arrêtés l'un & l'aut[illegible] *Paris* le 6. *Vendémiaire*, ayant acheté [illegible] Poudres pour le compte de la Bande de G[illegible] *ges*. Les Poudres, achetées par *Lem*[illegible] étoient en dépôt chez *d'Hozier*, l'Aîné.

7. *Rubin-Lagrimaudière*; venu de *Ra*[illegible] pour se joindre aux Assassins. Arrêté le [illegible] *Pluviôse* à *Paris*, dans une des Maisons [illegible] la Bande.

8. *Burban-Malabry*, dit *Barco*, (du *M*[illegible] *bihan*;) parti de *Rennes* le 28. *Nivôse*, [illegible] senté à *Georges* dès le jour de son arrivé[illegible] *Paris*; de 28. ans environ.

9. *Roger*, dit *Loiseau*, (de *Paul*;) [illegible] d'*Angleterre* par la *Bretagne*; s'est rend[illegible] *Paris*, avec un faux Passeport, pris à *A*[illegible] *nes*. Arrêté à *Paris* le 19. *Pluviôse*.

10. *Hervé*, Cordonnier à *Rennes*, venu a[illegible] *Roger* à *Paris*; d'environ 40. ans.

11. *Merelle*, (de *St. Paers*, en l'*Orne*[illegible] Assassin subalterne. Arrêté le 18. *Pluviôse*.

12. *Noël Ducorps*, Commissionnaire des [illegible] gands, attaché à *Saint-Vincent*. Arrêt[illegible] *Aumale* le 8. *Pluviôse*.

13. *Louis Ducorps*, son Frère, dit *Dan*[illegible] dit *Duval*, ancien *Chouan* & Voleur de [illegible] gences; de 34. ans environ.

14. *Edouard Gaillard*, troisième Frère [illegible] *Saint-Vincent*; de 29. ans environ.

15. *Le Paige*, dit *Debar*, dit *Gaspa*[illegible] venu de *Londres* en *Bretagne* avec un gr[illegible] nombre de Libelles, & chargé de former [illegible] noyau d'Insurrection, & de recruter 40. [illegible] fassins pour les faire filer à *Paris*; il n'[illegible] réussir dans son projet: Agé de 38. à 40.

16. *Even*, Notaire à *Colles* (*Côtes-du-Nord*,) ancien *Chouan*: C'est chez lui [illegible] s'est rendu *Debar*, en débarquant. Arrêt[illegible] *Colles* le 13. *Nivôse*.

17. *Duverger*, débarqué avec *Debar*.

18. *Guillemot*, Chef de Horde dans le *M*[illegible] *bihan*, débarqué avec *Debar*; natif de *Big*[illegible] dans le *Morbihan*; de 41. ans. On le [illegible] maintenant en *Bretagne*.

19. *Gambert*, Chef *idem*, débarqué [illegible] de 36. à 37. ans.

20. *Jacques Eveno*, dit *Grand-Jacq*[illegible] dit *Hector*; d'environ 30. à 32. ans.

21. Le Chevalier de *Voffey*, dit *Lejuſte*, (des *Côtes-du-Nord*.)

22. *Trouſſier*; de 41. à 42. ans.

23. *Robu*, *Chouan* du *Morbihan*; de 35. à 38. ans.

24. *Gomez*, Affidé principal de *Georges*; natif de l'*Artois* ou de la *Picardie*; de 33. ans.

25. *Jacques Audran*, *idem*; de 38. ans.

26. *Guerin-Brulard* (*Louis*,) dit *Philippe*, ancien Major-Général de *Frotté*, ancien Capitaine dans *Lyonnois*, Infanterie; de 32. ans. On le croit dans les environs de *Bayeux*.

27. *Jacques Duchemin*, dit *Trebor*. Arrêté à *Vannes* dans le mois de *Pluviôſe*.

28. *Saint-Hubert*, (du *Morbihan*;) de 30. à 31. ans.

29. *Colliton*, dit *le Senſible*; de 36. ans.

30. *Jean Jean*, Jeune; de 32. ans environ. On le croit Frère du Complice *Pierre Jean*.

31. *Moreau* (Général;) a eu des intelligences avec les Ennemis de l'Etat; a communiqué avec *Pichegru*; a envoyé à *Londres* même depuis la Guerre, pour conférer avec les Ennemis par le canal de celui-ci; a eu des communications avec *Georges*, par le canal de *Fresnières* & de *Villeneuve*: Depuis l'arrivée de *Pichegru*, l'a vu pluſieurs fois; une fois *Pichegru* étoit en compagnie de *Georges*. A communiqué avec *Pichegru*, par le canal de *Roland*, de *Lajollais*, & de *Fresnières*. Arrêté le 25. *Pluviôſe*.

32. *Fresnières*, Secrétaire particulier de *Moreau*; a communiqué avec *Georges* par *Villeneuve*, Affidé principal de celui-ci, & a mené pluſieurs fois *Pichegru* chez *Moreau*. Il eſt en fuite.

33. *Laborie*, Général réformé, inſtigateur du conſeil de *Moreau*. Il eſt en fuite.

34. *Badouville*, ancien Aide-de-Camp de *Pichegru*, Eſpion de nos Armées, correſpondant avec *Wickham*, Agent de *Pichegru*; arrivé à *Paris*, auſſi-tôt qu'il a ſçu, que *Pichegru* y étoit. Arrêté le 13. *Ventôſe*.

35. L'Abbé *David*, chargé de nouer le premier fil de toute cette trame. Arrêté à *Calais* le 25. *Frimaire* de l'année dernière (7. Décembre 1802,) comme il paſſoit à *Londres* auprès de *Pichegru*. Amené au *Temple* le 22. *Frimaire* an 11.

36. *Victor Couchery*, Son Frère, qui rédige à *Londres* des Libelles contre la *France*, devoit paſſer avec *Pichegru*, s'il n'eût été malade; *Victor* étoit Agent de l'un & de l'autre dans l'Intérieur; il eſt de 30. à 32. ans.

37. *Roland*, Agent-Général des Transports Militaires; a logé *Pichegru*, & a été pluſieurs fois envoyé par lui vers *Moreau*, pour des trames contre le Gouvernement & la ſûreté de l'Etat. Arrêté le 25. *Pluviôſe*.

38. *Truche*, Père, Horloger à *Eu*, ayant ſervi pour les débarquemens & les premières ſtations des Brigands. Arrêté le 14. *Pluviôſe*.

39. *Monniet*, Inſtituteur à *Aumale*; a reçu les Brigands & leurs chevaux; a fait confectionner pour la Bande des Uniformes de Chaſſeurs de la Garde *Conſulaire*. Arrêté le 16. *Pluviôſe*.

Le Grand-Juge, *Miniſtre de la Juſtice*,
(Signé) REGNIER.

„ Dans le grand nombre d'Adreſſes de félicitation au *Premier-Conſul*, qui continuent d'être rapportées par le *Journal officiel*, on a remarqué hier celles de tous les Corps de la Diviſion *Italienne*, faiſant partie de l'Armée d'Expédition. Elles ſont datées de *Valenciennes*, *Cambrai*, & *Lafère*. Le Général de Brigade *Teulié*, qui commandé les Troupes *Italiennes* Auxiliaires, depuis le malheur arrivé à leur Général Diviſionnaire *Pino*, en a transmis les Adreſſes par une ſeconde Lettre de ſa part. Après y avoir rappellé ſes premiers témoignages de dévouement, il ajoute: „Aujourd'hui, les Corps, l'Etat-Major, les „ Officiers ſupérieurs & Généraux ſe diſputent, CITOYEN PREMIER-CONSUL, à qui vous donnera les plus prompts „ & les plus vifs témoignages de leur affection. Rien n'égale l'énergie de leurs „ ſentimens, mêlés d'indignation & de „ joye, rien que leur ſincérité, rien que „ le déſir d'être du nombre des Braves, à „ qui les deux Gouvernemens ont réſervé „ l'honneur d'être les premiers inſtrumens „ d'une vengeance éclatante. Puiſſe ce „ Gouvernement inique, à qui tous les „ moyens ſont égaux, recevoir la peine „ qu'il a méritée, & que bientôt la tête „ des vils Sicaires tombe ſous la hache de „ la Loi! Tels ſont les ſentimens de la Diviſion *Italienne*. Je vous prie, CITOYEN „ PREMIER-CONSUL, d'en agréer l'expreſſion, & de croire, qu'elle part du „ fond de nos coeurs. "

„ *Cinq p. c. conſ.* 57. Francs & demi. *Banque de France*, 1110. Francs. "

De LEYDE, *le* 14. *Mars*.

Les Lettres de *Bruxelles* nous apprennent, qu'on y'a ſçu, dès le 10. de ce mois, par une Dépêche Télégraphique de *Paris*, l'arreſtation, faite la veille au ſoir en cette Capitale, de *Georges*, réputé Chef de la dernière Conſpiration. Par ſuite de la ſurveillance redoublée, qu'on exerce en la République *Batave*, à l'occaſion de ce Complot, ſur les communications avec l'*Angleterre*, & ſur-tout ſur les Voyageurs y allant ou en arrivant, il a été arrêté dernièrement, dans le Port *Groninguois* de *Delfzyl*, ſur l'*Ems*, un Bâtiment-Marchand, ainſi qu'un Officier *Autrichien* de diſtinction, *Anglois* d'origine, venus de *Londres*.

Ces arrestations ont en particulier été l'effet des ordres de ce genre donnés par le Général en chef *François*, *Marmont*: L'Officier néanmoins, après s'être fait reconnoître, n'a pas tardé d'être remis en liberté. Cet Officier étoit le Colonel *Williams*, très-connu par le Commandement, qu'il a eu pendant la Guerre précédente, Flottille *Autrichienne* sur le Lac de ſtance: Resté depuis au ſervice de l'E réur, il venoit de paſſer quelques m *Londres*, avec une commiſſion de Sa Impériale; & il s'en retournoit ma nant à *Vienne*.

Déſcription & Figure d'un Traîneau Méchanique & couvert, de nouvelle inven *Par ſon méchanisme on y peut, ſur de la glâce unie, faire route avec pluſieurs perſonn avec des fardeaux très-peſans, avec une viteſſe égale à celle du meilleur Courſier, d manière la plus aiſée & la plus ſûre pour la direction exacte de la marche du Train qu'on peut auſſi arrêter à l'inſtant même qu'on le déſire. Ceux, qui ſouhaitent d'en la* Déſcription & la Figure, *ſont pries de s'adreſſer pour cet effet, par des Lettres aff chies, à* B. G. P. à W., *ſous le Couvert de Mr.* Geisler, *Secrétaire des Poſtes à* MERIC, *en y joignant* 3. *Florins comme prix de Souſcription; & les Souſcripteurs peu compter ſur le promt envoi du Livre demandé.*

On expoſera en vente à l'enchère, à la Haye, *une Bibliothèque choiſie & nombr formant une Collection ſupérieure de Livres, en diverſes branches de Littérature, princ lement en Hiſtoire, & en toutes ſortes de Langues, parmi leſquels pluſieurs grands Ou ges & de belles Editions, généralement bien conditionnés & la plûpart proprement rel ainſi qu'un recueil conſidérable de Cartes Géographiques, Topographiques & Militaires, près les meilleurs Géographes modernes,* François, Anglois & Allemands; *le tout raſſe avec beaucoup de ſoin & délaiſſé par feu Mr.* J. C. W. Daehne, *Agent de S. A. S Duc régnant de* Brunswic-Lunebourg, *& Sollicitteur-Militaire à* la Haye, *& par un tre Amateur de diſtinction. Le tems de la Vente ſera indiqué ſur le Catalogue, qui actuellement ſous preſſe, & qu'on pourra ſe procurer en s'adreſſant d'avance au Vend* Pierre van Daalen-Wetters, *Libraire au coin du* Hof-Cingel *à* Haye *en* Hollande.

On déſire de trouver, pour remplir à des conditions avantageuſes, dans une Maiſon Rotterdam, *la Place de Gouverneur, une Perſonne de moyen âge, de la Religion* Réfo mée, *ayant déjà vaqué à l'éducation de la Jeuneſſe, & ayant pour cela les talens néceſſaire parlant & écrivant bien le* François *&* l'Allemand, *& étant à même de donner des pre vès non-équivoques de la pureté de ſes moeurs & de ſa capacité. S'adreſſer au Libra* J. de Vos, *à* Rotterdam, *pour avoir des renſeignemens ultérieurs.*

J. Girard, *Garçon-Voiturier du Maître-Voiturier* Dumoulin *de* Lauſanne, *arrive à* Breda *le* 20. *du mois courant de Mars, & repartira pour la* Suiſſe *le premier Avri avec un bon Caroſſe. Ceux, qui déſirent profiter de ſon retour, ſont priés de s'adreſſer* la Haye *au Sieur* Augsbourger *& à* Breda *au Sieur* T. Jolimay.

Mon cher Epoux, Mr. William Stewart, *en dernier lieu Lieutenant-Capita dans la Marine de Sa Majeſté le Roi de* Danemarc, *ne vit plus! Il eſt mort aujourd'hui cette Ville, à la ſuite d'une longue maladie & d'un dépériſſement de forces, à l'âge de trei trois ans, en la onzième année de notre heureuſe union. Ma perte & ma douleur ſo grandes. Mes Amis & les Perſonnes de ma connoiſſance y prendront une vive part. Pour m aſſurer, je n'ai pas beſoin de Lettres de condoléance.* Dordrecht, le 5. Mars 180 (Signé) Catarina Noorthoek, Veuve-William Stewart.

Notre cher Ami, Mr. Jacob-Jan van Hagen, *eſt mort ici, aujourd'hui à heures après-midi, dans la* 81me *année de ſon âge, après avoir été alité pendant près onze ſemaines par un dépériſſement de forces. Nous en donnons communication par la Pr ſente à ſes Prêches & à tous ſes Amis & perſonnes de ſa connoiſſance.*

Amsterdam, le 6. Mars 1804.

(Signé) Joannes Bouman, & Evert Bon, pour nous & pour Mr. Ja Willem Haase à *Weſel*, Neveu du Défunt; Exécuteurs-Teſtamentaires.

A LEYDE, *par* Abraham Blussé, *le Jeune.*

NUMERO XXII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 16. Mars 1804.

DE CONSTANTINOPLE, *le 29. Janvier.* Une Escadre *Ruſſe* eſt attenduë de la *Mer-Noire* dans ce Port vers le Printems: Elle paſſera enſuite dans l'*Archipel* & dans la *Méditerranée*. Il a été fait ici des Contrats conſidérables pour des fournitures de Vivres à l'uſage de cette Escadre.

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* PARIS *jusqu'au* 19. Ventôſe (10. *Mars.*)

„ Le *Corps-Légiſlatif* achève ſucceſſivement, de la manière la plus unanime, la ſanction des diverſes parties du Code-Civil. Cette ſemaine, il a donné encore ſes ſuffrages, avec un parfait accord, à tous les Titres du 3me Livre du Code, qui lui avoient été ſoumis dernièrement; ſçavoir aux Titres XI, XII, XIII, XIV. & XV, des Contrats de *vente*, d'*échange*, de *louage*, de *ſociété*, & du *Prêt*. Le Gouvernement, accélérant de ſon côté ce travail autant que poſſible, pour le porter à ſa fin dans la préſente Seſſion des *Légiſlateurs*, a de nouveau offert aux délibérations des derniers pluſieurs Titres ſuivans. Ce ſont les Titres XVI, XVII, XIX. & XX. du même Livre, *du Dépôt & du Séqueſtre*, *du Mandat*, *des Contrats aléatoires*, & *de la Préſcription*, qui ont encore été mis ſur le tapis. L'avant-dernier Titre ſubdiviſe les Contrats aléatoires, qui en ſont le ſujet, en Contrats d'Aſſurance, de Rente-viagère, Prêt à groſſe aventure, Jeu, Pari. Dans le même tems, le Gouvernement a appellé l'attention du *Corps-Legiſlatif* ſur deux objets particuliers de Légiſlation des plus importans, ſcavoir l'établiſſement d'Ecoles de Droit, & celui de Séminaires Métropolitains pour l'inſtruction de ceux qui ſe deſtinent à l'état Eccléſiaſtique. Le premier objet eſt lié à l'achèvement du Code-Civil National, qui devra faire la baſe de l'inſtruction à donner dans les Ecoles de Droit. La création d'autres Ecoles, pour former les Miniſtres de la Religion *Catholique* en *France*, eſt le développement du Concordat avec le *Saint-Siège*. Mais nous ne pouvons point entrer pour le préſent dans les détails de ces nouvelles matières, obligés de revenir ſur celle des Finances."

„ Depuis que nous avons parlé de la Loi Financière, propoſée & adoptée dans la préſente Seſſion du *Corps-Légiſlatif*, on a appris à en connoître bien mieux les baſes & les motifs, ainſi que pluſieurs particularités curieuſes, par la publication des Rapports Miniſtériels, ſur leſquels la Loi eſt appuyée. Le Rapport du Miniſtre des Finances & celui du Miniſtre du Tréſor public ont été diſtribués récemment avec le *Journal officiel*, le premier en onze, l'autre en neuf Feuilles *in Folio*. C'eſt la ſeconde année que les Finances de la République ont préſenté aſſez d'ordre, pour que les Adminiſtrateurs de cette partie aient oſé ou pu les ſonder à fond & en mettre la ſituation au grand jour. La Loi ſur les Finances, de l'année paſſée, la première qui, par ſuite de cette amélioration, a approfondi entièrement cette matière & tâché de pourvoir à tous les beſoins, a déjà ſimplifié beaucoup ce travail pour l'année préſente. Ainſi la Loi précédente, du 4. *Germinal* an 11, ayant réglé définitivement tout ce qui concerne les exercices antérieurs à cette année, a pour toujours délivré le Légiſlateur de tout ſoin à l'égard de ces exercices, qui auſſi ne paroiſſent plus dans la nouvelle Loi: Il en ſeroit même ainſi de l'exercice de l'année paſſée, ſi malheureuſement la Guerre ne s'y fût rallumée & n'eût créé dès-lors de nouveaux beſoins. En général, ſans ce renouvellement funeſte de la Guerre, rien n'auroit été plus ſimple, rien plus ſatisfaiſant que la Loi Financière actuelle, qui eût pu conſiſter preſque dans la ſeule évaluation des dépenſes de l'exercice courant, balancées & plus que balancées par les Contributions établies. Mais le bien, commencé par une manière de gouverner plus régulière & par une lueur de Paix, la Guerre l'a détruit en grande partie; & ce qui d'un côté a été gagné ici en ſimplicité & réſultats avantageux, on l'a perdu de l'autre. Les circonſtances n'ont cependant pas eu ſur les Finances *Françoiſes* cette influence mortelle, qu'elles exercent ſur celles de ces autres Peuples moins grands, moins puiſſans, que la *France* entraîne avec elle dans la Guerre. Les Finances de la *France* ſont peu chargées de Dettes, depuis la réduction connuë de celles de la Monarchie; les produits des nouveaux Impôts ordinaires, ſupportés par une Population plus grande que jamais, s'accroiſſent de jour en jour; des Dons volontaires des nombreux Départemens alimentent en outre le Tréſor, auquel encore la Politique ſçait procurer du dehors des ſecours non moins efficaces. Cet état des choſes a permis au Miniſtre des Finances, dans ſon Rapport de cette année, de dire au *Premier-Conſul*: " L'an 11. & l'an 12. exigeront quelques développemens, à raiſon des meſures particulières, que la Guerre a néceſſitées. „ Mais on remarquera, que cette circonſtance imprévuë n'a apporté aucun dérangement aux „ diſpoſitions, que vous aviez précédemment ordonnées, ſoit pour la réparation des gran-

„ des Routes, pour la confection de Canaux, pour la conſtruction de grands Ponts
„ tres Ouvrages d'utilité générale; ſoit pour l'amélioration du ſort des Rentiers viag
„ Penſionnaires; ſoit, enfin, pour l'amortiſſement de la Dette publique. Le produit d'u
„ tie ſeulement des Sommes, votées par les Départemens, & *divers moyens extraordi*
„ *qui n'ajouteront rien aux Charges publiques*, ſuffiront pour porter les recettes de l'
„ au niveau de ſes dépenſes, calculées avec la latitude que les circonſtances exigent.
Tableau de ces dépenſes de l'année courante, ainſi que l'Eſtimation du ſurcroît de be
pour l'année paſſée, ont été inſérés (*dans notre* Supplément *du* No. XVIII.) Il a été
mandé 30. Millions pour les dépenſes extraordinaires de Guerre en l'an 11, en addition
589. Millions & demi conſentis pour cet exercice. C'eſt à la dernière Somme que les
penſes publiques avoient été évaluées peu avant la nouvelle rupture avec l'*Angleterre*, da
premiers mois de la dite 11me année (vers le commencement de 1803.) " Le Gouve
„ ment (dit le Miniſtre des Finances,) ſe repoſant alors ſur la foi des Traités, étoit
„ de prévoir la néceſſité de repouſſer une nouvelle aggreſſion: L'inutilité de ſes efforts,
„ conſerver la Paix, ne lui a plus laiſſé d'autre devoir à remplir que celui d'aſſurer la
„ geance de l'honneur outragé. Cet événement a apporté quelques dérangemens dans
„ calculs, qui avoient été établis pour le ſervice de l'an 11. La Guerre a exigé,
„ le Corps des Gardes-Côtes fût promtement réorganiſé; elle a obligé le Gouvernemen
„ tenir les Troupes ſous les Drapeaux; un grand nombre de Camps ont été formés, &
„ occaſionné une augmentation conſidérable de dépenſe pour les Traitemens de guer
„ il a fallu former un Matériel d'Artillerie ſur les Côtes, tout-à-fait indépendant de ce
„ exiſtant ſur les Frontières d'*Allemagne*, d'*Italie* & des *Pyrénées*. Une partie de ces
„ penſes a été faite dans les derniers mois de l'année dernière, & doit par conſéquent
„ ter ſur les fonds de cet exercice: Il en réſulte la néceſſité d'augmenter ces fonds d'
„ Somme de 30. Millions, qui devra être ajoutée aux Crédits des Départemens de la Gue
„ & de la Marine. Ce ſupplément ſera pris, tant ſur l'excédent du produit net des Reve
„ de l'an 11, comparé à l'eſtimation qui en avoit été faite par le *Budget*, que ſur les reſſo
„ ces extraordinaires de la même année, montant à 24,890,913. Francs. La Somme tot
„ affectée aux Dépenſes de l'exercice de l'an 11, ſe trouvera ainſi portée de 589,500,000
„ 619,500,000. Francs. " La prévoyance du Gouvernement avoit cependant déja calculé
Dépenſes ſur le pié d'un établiſſement Militaire de Paix, qui pour l'Armée de terre au m
ſuffiſoit à la Guerre: Elle n'attendit pas non plus la Déclaration effective de celle-ci,
préparer les moyens pécuniaires, qu'exigeroient d'abord la miſe en Campagne d'une partie
ſes nombreuſes Troupes de terre, & le redoublement des efforts commencés pour l'augme
tation des Forces Maritimes. Pour cet effet, le *Premier-Conſul*, auſſi-tôt après avoir reç
Meſſage alarmant du Roi d'*Angleterre*, du 8. Mars 1803., donna au Miniſtre du Tréſor pu
les ordres néceſſaires, de l'exécution desquels ce Miniſtre a rendu compte dans ſon Rapp
particulier: Il y dit au Chef-Magiſtrat: " Dans la nuit du 20. au 21. *Ventôſe* (du 11. au
„ Mars, trois jours après le Meſſage du Roi d'*Angleterre* au Parlement,) je reçus de vo
„ l'ordre de me préparer à pourvoir à des beſoins extraordinaires. Je pus, à cette occ
„ ſion, connoître l'étenduë des reſſources, qui naiſſent d'une confiance ſolidement établ
„ Dès le 21. je propoſai aux gens de Finance des opérations conſidérables; & je ne le
„ laiſſai point ignorer les circonſtances qui donnoient lieu à ces propoſitions. Quelques-u
„ oppoſèrent de la réſiſtance; il me fallut entendre répéter ces traditions célèbres parmi
„ Prêteurs, & ſuivant leſquelles les prêts à un intérêt exorbitant ſont la garantie infaillib
„ du ſalut de l'Etat: Mais d'autres Capitaliſtes répondirent à la première ouverture,
„ leur fut faite, par des offres égales aux beſoins. Les conditions ne furent point aggr
„ vées; & j'éprouve une grande ſatisfaction à rendre ce témoignage aux Agens divers cha
„ gés de ce ſervice. C'eſt avec leur concours que le Tréſor public conſerva l'aiſance, dont
„ jouiſſoit depuis un an & demi. Des dépenſes extraordinaires, inattenduës, ont été acqui
„ tées avec les reſſources propres à l'exercice; & les préparatifs de la Guerre n'ont occ
„ ſionné aucune gêne au Tréſor, quoique, dans le même mois, il ait fallu pourvoir
„ payement ponctuel d'un Séméſtre entier des Rentes perpétuelles. Il fut, en même tem
„ néceſſaire de changer les diſpoſitions précédemment faites pour l'emploi des Fonds, &
„ porter ſans aucun délai, dans les Ports, & ſur d'autres points, des reſſources déjà
„ ſtribuées ailleurs. Ces déplacemens euſſent cauſé, il y a peu d'années, une grande co
„ fuſion, & déconcerté les diſpoſitions générales: Rien de ſemblable n'eſt arrivé; & de
„ viremens, opérés ſur presque toutes les Caiſſes de la République, n'ont coûté qu'un
„ doublement de diligence à quelques Bureaux. " C'eſt naturellement bien plus tard que
Contributions volontaires de Guerre pour l'an 11, & d'autres recettes affectées extraordinai
rement à cet exercice, ont pu commencer à ſubvenir aux beſoins du Tréſor public. — Nou
paſſerons l'Ordinaire prochain à la conſidération des Dépenſes de l'an 12. & des moyens d
faire face, comme des vuës Financières développées pour l'avenir. "

De PARIS, *le* 20. Ventôſe (11. *Mars.*) Le nombre des Titres du Code Civil, pu
mis de la dernière ſanction Légiſlative dans la ſemaine terminée hier, a été augmenté

core, ce dernier jour, des Titres XVII. & XIX. du 3me Livre, relatifs au *Mandat* & aux *Contrats aléatoires*. — Ce qui doit plus piquer la curiosité, c'est l'avis, que donne aujourd'hui le *Moniteur*, de l'apparition de l'Amiral *Nelson*, dans les parages d'*Alger*, avec une Escadre de plusieurs Vaisseaux de ligne, dans la vuë de demander réparation de diverses offenses & insultes. L'Amiral *Anglois*, qui a fait cette démonstration à la fin de *Nivôse* (mi-Janvier,) n'en a cependant point atteint alors le but. C'est un des malheurs des divisions de l'*Europe*, que les Puissances *Barbaresques* y trouvent de nouveaux encouragemens & y puisent de nouvelles forces pour diriger leur insolence & leurs pirateries, tantôt contre l'une, tantôt contre l'autre Nation. Ce qui vient de se passer à *Alger*, a été mandé par le Chargé-d'affaires de *France* à son Gouvernement de la manière ci-dessous.

Le Chargé-d'affaires, & Commissaire-Général des Relations Commerciales à *Alger*, au Citoyen DECRÈS, Ministre de la Marine & des Colonies. — ALGER, le 5. *Pluviôse* an 12. (26. Janvier 1804.)

"CITOYEN MINISTRE, *Les* Anglois *ont paru ici le* 25. Nivôse (16. *Janvier*,) *avec* 9. *Vaisseaux de ligne, dont deux à trois ponts, une Frégate & un Brick. L'Amiral* Nelson, *qui commandoit cette Flotte, a demandé impérativement, au nom de son Roi,* " *que le Char-*" *gé-d'affaires d'*Angleterre, *expulsé d'*Alger *il y a neuf mois, fût honorablement replacé* " *dans ses fonctions; il a exigé, en outre, la restitution de cinq Bâtimens* Napolitains & Mal-" *tois pris avec ses Passeports, la liberté de soixante-dix-neuf malheureux qui en composoient* " *les Equipages, & les ordres les plus sévères aux* Raïs *de respecter tous les Bâtimens, de* " *quelque Nation qu'ils fussent, munis des Passeports* Britanniques. " *Le* Dey *a tout refusé, & a répondu avec beaucoup de fermeté aux* Anglois. *Après plusieurs jours d'explications très-violentes, l'Amiral* Nelson *s'est honteusement retiré. La Régence continuë avec la plus grande activité les préparatifs de défense; & l'on peut assurer, que les* Algériens *souffriront plutôt un Bombardement, que de céder sur une seule des demandes faites par l'*Angleterre. *Tous les Agens des différentes Nations se sont retirés dans leurs Maisons de Campagne.*"

Je vous salue avec respect, (Signé) DUBOIS-THAINVILLE.

De LEYDE, *le* 15. *Mars*. Privés, avec une grande partie du Continent de l'*Europe*, de toute correspondance directe avec l'*Angleterre*, nous venons de recevoir enfin la *Gazette* officielle de *Londres* du 7. Février. Nous y trouvons de nombreux Extraits de Dépêches, reçuës alors par l'Amirauté, de la part du Contre-Amiral Sir *John-Thomas Duckworth*, Commandant en chef des Forces-Navales à la *Jamaïque*. De ce nombre sont toutes les Pièces relatives à la Capitulation du Général *Rochambeau* & à l'évacuation du *Cap-François* de *St. Domingue:* D'autres concernent plusieurs captures considérables, faites par les Croisières *Angloises* dans ces parages, des Combats particuliers &c. La même Feuille contient encore un Extrait des Dépêches de l'Hon. *Frederick North*, Gouverneur de *Ceylan*, datées de *Columbo*, le 8. Juillet 1803. Voici cette dernière Pièce, adressée au Secrétaire-d'Etat Lord *Hobart*.

"Je mets ci-incluse la Déposition d'une Personne, qui se dit avoir été témoin oculaire d'un des actes les plus atroces de perfidie & de cruauté, qui se soit jamais commis. Il se peut, que toutes les particularités du récit ne soient pas également vraies: Mais il paroît, que (la Ville de) *Candy* a été attaquée au milieu d'une Trêve, par le premier *Adigaar*, le 23. (ou plutôt, comme je crois, le 24.) du mois de Juin dernier; que le Major *Davie*, qui y commandoit la Garnison, a capitulé le lendemain; & qu'après qu'il eut évacué le Fort, tous les Soldats *Anglois*, qui l'accompagnoient, ont été traîtreusement massacrés de sang-froid. Je ne sçaurois croire, que le Major *Davie* ait pu consentir à l'évacuation à des conditions moins favorables, que celles qui sont mentionnées dans la Déposition; sçavoir, qu'il lui fût permis de sortir de la Place avec Armes & Munitions, & sans être molesté, pour se rendre à *Trinconomale* (ou *Trinquemale*,) & qu'il seroit pris soin des Malades, qu'il alloit laisser en arrière. En effet, le Fort a été rendu (d'après l'opinion de la plûpart des Militaires) dans un état qu'il pouvoit tenir probablement contre toutes les Forces, qu'on y conduiroit pour l'attaquer; & il y avoit été envoyé de gros Approvisionnemens, outre ceux qui s'y trouvoient déjà, & que le Colonel *Barbut* déclara, il y a deux mois, être suffisans pour une demi-année entière. D'ailleurs le Lieutenant *Hafskisson* étoit en chemin de *Trinconomale* (ainsi que le Major *Davie* a dû le sçavoir) avec 100. *Doolies*, sous une Escorte de 150. *Malayes:* Et, lorsque j'appris la rupture de la Trêve, j'envoyai ordre au Lieutenant-Colonel *Hunter* de se porter de *Trinconomale* avec 200. Hommes du 19me Régiment du Roi & 50. *Malayes*, pour assurer l'évacuation, qui (si elle eût été retardée seulement d'une quinzaine) se seroit effectuée avec sûreté."

"Mais, ce que je puis encore moins comprendre, c'est que le Major *Davie*, après avoir obtenu de telles conditions, ait pu consentir à mettre bas les armes, tandis qu'il auroit dû sentir, que l'Homme, qui insistoit sur l'infraction d'un pareil Accord, ne pouvoit avoir

d'autre dessein que celui de l'égorger avec ses gens, & qu'il eût dû sçavoir, de même, toute l'Armée, qu'un Corps de 40. *Européens* en bonne santé, & de 200. *Malayes*, ainsi pu se frayer un chemin, les armes à la main, à travers une Armée de *Candyens*, pour se rendre par-tout où ils auroient voulu aller. En effet, le Capitaine *Mudge*, dernièrement Commandant du Fort *Macdowall*, a ramené ses gens dans des circonstances de plus grande culté; & un petit Détachement de 22. *Malayes* invalides, quatorze Convalescens du Régiment venus de *Candy*, & 60. *Cipayes* sous les ordres du Lieutenant *Nixon*, de l'Enseigne *Grant*, & de l'Enseigne *Smellie*, se sont défendus dans un misérable petit Fort de Fascines *Dembadenia*, pendant plus d'une semaine, contre une immense multitude rassemblée par le cond *Adigaar*, après qu'ils eurent déjà consumé toutes leurs Munitions, jusqu'à ce qu'ils furent relevés & secourus par un Détachement de 50. *Européens*, & du même nombre de *payes*, que je leur envoyai sous les ordres du Capitaine *Blackall* du 51me Régiment pour ramener; en quoi il réussit sans perte. "

„ Pressé par l'idée d'un si terrible malheur, il est satisfaisant pour moi de pouvoir dire qu'une opinion, formée d'un esprit de défection dans le Régiment de *Malayes* du Roi, est solument mal-fondée. Effectivement quelques Individus de ce Corps avoient déserté de *Candy*; mais la grande majorité, y compris tous les Officiers de quelque influence ou considération, ont été fermes jusqu'au bout. Ceux, qui, après que les *Européens* s'en furent séparés, ont été forcés d'entrer au Service *Candyen*, ne sçauroient certainement être blâmés; de ceux-là même cinq se sont déjà échappés & sont arrivés ici, qui disent que tous les autres sont prêts à suivre leur exemple. Les Princes de cette Nation, qui sont établis à *Colombo*, sont venus me faire visite, aussi-tôt qu'on eut reçu la triste Nouvelle, pour me témoigner du regret, qu'ils en avoient, ainsi que pour me témoigner l'indignation, avec laquelle ils avoient appris, que quelques *Malayes* avoient déserté; enfin pour me protester de leur inviolable attachement au Gouvernement *Britannique*. "

Telle est la traduction de cette Pièce complette, dont nous avons inséré l'Extrait d'après le *Moniteur*, dans notre *Supplément* du N°. XX. Au reste cette *Gazette* officielle de *Londres* nous est parvenuë par la voye de *Hambourg*, d'où l'on écrit, en date du 4. Mars, que le Paquebot *le Prince de Galles*, Cap. *Deane*, avoit porté à *Helgoland*, le 28. Février, les Malles de *Londres* du 10. & du 17. Février: Celles du 14. manquent donc encore par la dite voye, non moins que celles du 21. Février: Le 28. Février elles n'étoient pas encore arrivées à *Helgoland*, mais on les attendoit au premier jour: C'est par cette route, pleine de retards & de difficultés, que la communication doit s'entretenir aujourd'hui, d'un côté, par les entraves que le Gouvernement *François* fait mettre à toute Correspondance avec l'*Angleterre*, d'autre part par la bloquade de l'*Elbe*, dont cette dernière Puissance, à son tour, ne veut pas se départir. Les Malles de *Hambourg* pour *Londres*, des 14. 17. & 21. Février, avoient été expédiées de *Helgoland* le 28. du même mois.

Cependant, par une voye moins indirecte, l'on a des *Nouvelles de* LONDRES *jusqu'au 28. Février*. Le Bulletin, relatif à l'état du Roi, portoit le 26. " que les Médecins trouvoient, que S. M. faisoit des progrès avantageux, quoiqu'on ne dût pas s'attendre à une prompte guérison. " La dernière phrase avoit naturellement causé de l'inquiétude: Elle parut changer en certitude la conjecture, qu'on avoit déjà faite d'après des Bulletins précédens, que le Roi ne se rétabliroit que lentement, si même il se rétablissoit jamais parfaitement. Le 27. il fut dit au Bulletin: *Sa Maj. se trouve mieux qu'hier, & paroît s'approcher peu-à-peu de son rétablissement.* Dans ce peu de mots l'on aima à trouver un meilleur espoir. Il s'en faut néanmoins de beaucoup, qu'on ait la perspective de voir la santé de corps & d'ame renduë bientôt complettement à Sa Majesté; mais il s'agit de sçavoir s'il y a apparence, qu'Elle se rétablisse assez pour reprendre les fonctions suprêmes du Gouvernement. Cette Question a été discutée le 27. dans la Chambre des *Communes:* Les Débats ont été très-longs, puisque la Séance ne s'est levée que le 28. à 5. heures du matin. Le Premier-Ministre y avoit déclaré, " que la „ Maladie du Roi n'étoit pas de nature, qu'il fût nécessaire de suspendre l'exercice de „ l'Autorité Royale. " Cette déclaration a paru se confirmer le 28. par le Bulletin signé des Médecins: *Nous avons* (y étoit-il dit) *la même opinion favorable qu'hier des progrès, que fait le rétablissement de Sa Majesté.* En attendant l'on remarque, que les Ministres ont de tems en tems des Conférences avec le Prince de *Galles*; & l'on assure, qu'il a été effectué une réconciliation entre celui-ci & le Duc d'*York*, son Frère, qui en conséquence a paru à la Cour dans ces circonstances. — Les Fonds étoient le 28. Février: *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 55. & trois huitièmes: *Ann. conf. à* 4. *p. c.* 72. & sept huitièmes.